

LA LANTERNE

mensuel d'ACTION LAÏQUE et PHILANTHROPIQUE

RENCONTRE AVEC NOS AMIS TCHEQUES.

Une délégation des Fédérations de l'Essonne et de l'Isère ont rencontré à Prague, durant les congés de Pâques, les responsables de la Fédération Tchèque de la Libre Pensée. Rencontre riche dont il est difficile de rendre compte dans les limites de ces colonnes. Nous nous bornerons à développer deux points; tout d'abord, deux ans après la "révolution de velours" quelle est l'attitude du gouvernement Havel vis à vis de la question laïque, étant entendu que la première république tchécoslovaque, celle de Masaryk, avait des positions très claires, rejoignant celle des républicains français.

Un projet de loi vise à restituer les biens du clergé catholique. Ce texte prévoit non seulement la restitution des biens qui étaient entre les mains de l'Eglise avant la révolution de 1948, mais, tenons-nous bien, ceux existant avant les confiscations effectuées par Joseph II en 1780.

Dans l'Europe des Lumières il y avait des fractions de l'aristocratie éclairée qui combattaient le pouvoir des congrégations religieuses et enseignantes. Ainsi la Compagnie de Jésus en particulier sera chassée de plusieurs pays avancés, où une partie de l'Aristocratie combattait pour la constitution de la nation. Le gouvernement Havel propose de restituer les biens des congrégations dans des conditions où l'aspect complètement réactionnaire et antidémocratique de cette loi tombe dans la farce grotesque: plusieurs d'entre elles n'existant plus

physiquement sur le sol de la Tchécoslovaquie, l'Eglise va devoir reconstituer celles-ci à toute vitesse pour justifier légalement de la réappropriation des biens immobiliers. Au centre de Prague se trouve de somptueux locaux appartenant aujourd'hui à la ville, dans lesquels peuvent avoir lieu de grandes expositions: dans le cadre de l'application de cette loi antilaïque, il seront rendus à une congrégation n'existant plus sur le sol tchèque depuis plus de soixante dix ans.

D'après le président de la LP Kotlan l'Eglise est aujourd'hui le plus fidèle soutien du gouvernement Havel. L'Etat abandonne la charge des services publics: les tchèques ayant été opprimés par le trop plein d'état bureaucratique durant 40 ans, il n'y a pas encore dans la population un mouvement de résistance sur ces questions. C'est l'idéologie du moins d'Etat et plus d'initiatives civiles qui fait recette. Dans les hôpitaux et les hospices les bonnes soeurs font leur entrée: l'Etat est prêt à leur livrer ce secteur. Pour l'école privée ce ne sont pas les idées qui manquent; cependant, vu l'état de la société, il ne peut y avoir comme en France un développement de l'école privée confessionnelle avec financement d'Etat. C'est à peu près la seule chose qui arrête le gouvernement Havel.

Mais là où le problème nous paraît le plus insultant pour la démocratie et pour les traditions de ce pays, c'est dans le domaine de la propriété de la terre qu'il se pose. Les anciens domaines collectivisés, produits d'une étatisation forcée,

La régionalisation telle qu'elle va.

Le rapport du conseil régional d'Ile de France d'Octobre 1991 atteste que cette organisme politique continue à se porter caution pour l'acquisition et l'aménagement des locaux d'enseignement utilisés par des établissements privés préparant à des diplômes délivrés par l'Etat.

Ainsi:

-l'organisme de gestion de l'établissement scolaire Jeanne d'Arc - Saint Aspais à Fontainebleau (77), sollicite un emprunt destiné à l'extension de l'ensemble collège-lycée, ce dernier financera la construction d'un bâtiment de trois niveaux, d'une surface totale de 900m² comprenant 4 laboratoires (physique, chimie, biologie) et 6 classes.

-l'organisme de gestion de l'établissement scolaire Sainte Thérèse à Rambouillet (78) demande un emprunt pour la création d'un lycée technique assurant une option gestion, avec 8 salles de classes, 2 salles d'enseignement spécialisé, 2 salles informatiques, 1 salle polyvalente.

-l'association Alix Leclerc à Brunoy sollicite caution pour la construction d'un lycée technique commercial.

-l'association familiale des instituts de l'Assomption à Bondy (93) requiert caution pour un emprunt destiné à l'extension d'un lycée professionnel (80 places supplémentaires et création d'un Centre de Documentation).

En toute légalité la caution de la République est donc accordée à des établissements d'enseignement privé, le plus souvent confessionnel. Au moins en ce qui concerne la création pure et simple d'établissements scolaires, c'est l'expression claire du fait que l'Etat se désengage de ses obligations. L'église catholique devient un organisme de sous-traitance de l'Etat.

NUMERO 19

Décembre 1991

C.P.N° 71961 Dr de publication

Robert DUGUET

Abonnement d'un an 40frs

à Rachel LANBERT 27 Gde Rue
91360 EPINAY SUR ORGE.

sont complètement improductifs. Le gouvernement Havel envisage de restituer les anciens domaines fonciers au clergé: l'église deviendra prestataire de service à la campagne, elle fournira du travail, à vil prix naturellement. Une opposition parlementaire s'est révélée sur cette question au nom des principes de Masarik et de la première république. Le gouvernement a tout simplement répondu qu'il était totalement libre de fournir une aide aux associations religieuses.

Quelle est la situation de la Libre Pensée en Tchécoslovaquie?

Elle traverse une crise, du fait de l'activité d'une minorité de ses membres. La position officielle sous "l'ancien régime" - c'est le terme le plus fréquent utilisé par les Tchèques pour désigner le régime stalinien - était l'athéisme d'Etat: un groupe d'adhérents, issus de l'ancienne intelligentsia, confrontés aux démissions du gouvernement Havel dans le domaine de la laïcité, se réfugient sur les positions sectaires des nostalgiques du stalinisme.

Nous avons rappelé à Kotlan quelles étaient sur ce point les positions de la Libre Pensée en France. Nous intégrons comme élément fondateur de notre combat tant philosophique que social, la question de la liberté de conscience proclamée dans la constitution fondatrice de la révolution française. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions, même religieuses. La religion est une affaire privée, un choix de conscience. Qu'elle ne demande donc pas aux pouvoirs publics d'intervenir dans les affaires de la liberté de l'individu. Nous avons rappelé à Kotlan le contenu de notre combat pour la défense de la loi de 1905, loi de séparation des églises et de l'Etat, au terme de laquelle la République ne salarie et ne subventionne aucun culte. Le mouvement socialiste s'était incorporé cette loi, en contrepartie dans la période ultrastalinienne le courant libre penseur connaîtra une scission recoupant d'ailleurs les divisions entre partis de gauche. Il y a eu à l'époque deux libres pensées

dont l'une reprenait à son compte le point de vue des athées prolétariens; ceux-ci demandaient à l'Etat de devenir un organe de propagande antichrétien, la simple séparation de l'Eglise et de l'Etat ne pouvant suffire à vaincre les prétentions cléricales.

Que des militants laïques, atterrés par la politique de Havel, se réfugient dans la nostalgie de l'ancien régime, ne nous semble pas porteur d'un quelconque avenir. Par contre - nous avons défendu ce point à l'égard de Kotlan - si la Fédération Tchécoslovaque engage une campagne méthodique pour défendre les acquis de la République de Masarik, et donc la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle rencontrera un écho dans la population. Elle se donnera par là même les moyens de dépasser, ailleurs que sur le terrain proprement philosophique, cette crise interne. Nous espérons avoir convaincu le camarade Kotlan de ce fait.

Il nous a répondu hésiter à l'heure actuelle entre deux stratégies: soit une libre pensée à la française intégrant la liberté de constituer des courants, soit le repli sur un noyau dur, et donc une scission. Sur ce point nous avons insisté sur le point suivant: la libre pensée française est unie sur les principes que nous venons de rappeler, cela ne veut pas dire qu'elle reconnaisse les courants et les fractions. Elle est unie comme libre pensée combattant comme société populaire pour la liberté de conscience. Un repli sur la stratégie du noyau fondateur ne nous semble pas une bonne solution pour la défense de nos idéaux communs. Par contre, d'après les informations données par Kotlan, il nous semble évident que l'état de la société tchèque et le flou des enjeux politiques, ne permettront pas dans l'immédiat d'engager un combat plus conséquent. La Libre pensée doit sélectionner ses militants, renforcer sa cohésion et préparer l'avenir. C'est une situation que nous connaissons bien en France...Kotlan pense que la LP est encore fragile en Tchécoslovaquie, ses aspects démocratiques et républicains sont insuffisamment développés. Le régime actuel ne lui fera aucune faveur.

Ses relations avec la Pologne et l'URSS sont difficiles: il y a à Varsovie un groupe de militants, dirigé par Christian Morz, qui se réclame de la libre pensée. Que font-ils? Que défendent-ils? Pour l'instant un lien fraternel n'a pu se concrétiser. Quant aux éléments regroupés dans l'association humaniste de Moscou, beaucoup de problèmes restent à régler. Ils seraient aujourd'hui davantage influencés par l'athéisme d'Etat que par la libre pensée. Mais des évolutions se feront.

Les sections tchèques organisent régulièrement des conférences sur des thèmes philosophiques et culturels, ce qui correspond à l'activité traditionnelle de la LP. Outre cet aspect la Fédération a une intervention plus politique dans la vie nationale: les initiatives de Kotlan et de ses amis les confrontent au même problème qu'en France. Elle cherche les appuis pour faire passer ses points de vue, notamment en ce qui concerne la séparation de l'église et de l'Etat, dans le cadre des institutions de la république. La LP ne peut être indifférente à l'existence et au développement d'un parti de réformes sociales de type parlementaire. Quelques responsables politiques et parlementaires, par ailleurs de plusieurs sensibilités politiques, ont un peu bougé sur la question du maintien de la séparation. Comme libres penseurs français nous avons insisté - nous avons quelques raisons de le faire - après la décennie Mitterrand - sur la nécessaire indépendance de la LP vis à vis des partis et gouvernements, ce qui par ailleurs n'hypothèque absolument pas ses possibilités d'intervention dans la vie politique. La LP n'est liée que par ses principes.

Robert DUGUET.

Le 22 novembre a eu lieu à Longjumeau une conférence de Jo. Salanero sur "La Doctrine Sociale de l'Eglise contre le Mouvement Ouvrier". Compte tenu de l'excellence de ce travail, nous le publierons ultérieurement.